

Les pays en voie de développement insistent pour que toutes les activités de la zone, y compris la recherche scientifique, soient menées uniquement par l'organisation, par l'intermédiaire d'un organe subsidiaire qu'ils appellent l'Entreprise. Toutefois, ils sont maintenant conscients du fait que le coût élevé de l'exploration et de l'exploitation des fonds marins nécessite l'établissement d'opérations en association, de contrats de services ou d'accords de partage de la production avec les Etats contractants ou avec leurs ressortissants. Plusieurs pays industrialisés, quant à eux, préfèrent un système de permis que l'organisation délivrerait aux Etats contractants et à leurs ressortissants pour l'exploration et l'exploitation des ressources des fonds marins. Le Canada, qui reconnaît la nécessité d'en arriver à un compromis dans ce domaine délicat, a proposé un système comportant à la fois l'octroi de permis par l'organisation et l'exécution, sous contrat, de travaux par cette dernière; l'organisation pourrait même effectuer une exploration et une exploitation directes lorsqu'elle en aura les moyens.

Il est important que le Canada poursuive ses efforts en vue de l'établissement d'un régime rationnel d'exploration et d'exploitation des ressources dans la zone internationale. Ce régime, qui doit faire en sorte que l'utilisation des ressources profite à l'humanité toute entière devrait également offrir à l'industrie minière canadienne des possibilités d'expansion et une protection contre les effets néfastes que pourrait avoir pour elle l'augmentation considérable de la production de certains minéraux.

### Conclusion

La réussite de la troisième Conférence sur le droit de la mer exigera une réconciliation des intérêts opposés des Etats qui y participeront. Ceci impliquera nécessairement des compromis afin de laisser la voie libre à l'élaboration d'une constitution des océans qui sera viable et durable. Le Canada participera à ces négociations en vue de réaliser un accord de ce genre, tout en restant conscient de ses propres besoins nationaux et des intérêts plus vastes de l'ensemble de l'humanité.